



COMMUNE  
D'AUREL  
VAUCLUSE

**PROCES VERBAL**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL EXTRAORDINAIRE DU Jeudi 3 Novembre**  
**2022**  
**VALANT COMPTE RENDU**

Date de la Convocation :	27/10/2022
Début de Séance :	17 H 30
Fin de Séance :	19 H 15
Présents :	Mr Cyril FALQUES, Maire par Intérim Mr Jean-Noël LEUCK, 2 <sup>ème</sup> Adjoint, Mr Jean-Jacques RAPINAT, 3 <sup>ème</sup> Adjoint Mme Mireille DELMAS-BELLON Mr Ludovic MASSE Mr Yoann CONSTANTIN Mr Romain ARNOUX
Absent :	-
Pouvoirs :	Mr Jean-Louis MIGNOT à Mr Jean-Jacques RAPINAT
Secrétaire de Séance :	Mr Yoann CONSTANTIN
Conseillers en exercice :	8
Conseillers Présents :	7
Conseillers Votants :	8

**ORDRE DU JOUR**

1°) Approbation du Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 19/09/2022
2°) Accueil du nouveau Conseiller Municipal Mr Romain Arnoux
3°) Prise de connaissance des démissions au sein du Conseil Municipal
4°) Modifications des délégations des élus
5°) Taxe d'enlèvement des Ordures Ménagères 2022- Participation des locataires des logements communaux
6°) Présentation du rapport 2021 sur le prix et la qualité du Service Public de l'Assainissement Non collectif et Eau potable – Siaepa de la Région de Sault
7°) Virements de crédits – Dépenses Imprévues/Secours d'Urgence – BP 2022
8°) Contrats de Plan 2020-2022 – Modifications et avenants
9°) Discussion sur les différents travaux à réaliser
10°) Questions Diverses

Téléphone 04.90.64.00.76

Fax 04.90.64.02.74

e-Mail : [aurel.mairie@orange.fr](mailto:aurel.mairie@orange.fr)

Site: [www.mairie-aurel.fr](http://www.mairie-aurel.fr)



COMMUNE  
D'AUREL  
VAUCLUSE

Monsieur le Maire par intérim compte 7 membres présents, le quorum étant atteint, déclare la séance ouverte à 17 H 30

Monsieur Yoann CONSTANTIN est désigné en qualité de secrétaire de séance.

---

### **1°) Approbation du Compte-rendu de la Séance du Conseil Municipal du 19/09/2022**

---

Monsieur le Maire de la Commune d'Aurel soumet le procès-verbal de la séance du 19 Septembre 2022 à l'approbation des adjoints et des Conseillers Municipaux.

Ces derniers sont invités à faire savoir s'ils ont des remarques à formuler sur ce compte rendu avant son adoption définitive.

**Le Conseil municipal, Oûi l'exposé de Monsieur le Maire,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité,**

- **DECIDE** d'approuver le procès-verbal du 19 Septembre 2022.

POUR : 8

CONTRE : 0

Abstention : 0

---

### **2°) Accueil du nouveau Conseiller Municipal Mr Arnoux Romain**

---

Prise de Connaissance du Conseil Municipal

---

### **3°) Prise de connaissance des démissions au sein du Conseil Municipal**

---

Prise de Connaissance du Conseil Municipal

---

### **4°) Modifications des délégations des élus**

---

\***Communauté de Communes Ventoux Sud** : Titulaire : FALQUES Cyril Suppléant : LEUCK Jean-Noël

\* **Syndicat Mixte Forestier** : Titulaire : CONSTANTIN Yoann Suppléant : FALQUES Cyril

\* **Syndicat Mixte d'Ouveze Provençale** : Titulaire : FALQUES Cyril Suppléant : LEUCK Jean-Noël

*Téléphone 04.90.64.00.76*

*Fax 04.90.64.02.74*

*e-Mail : [aurel.mairie@orange.fr](mailto:aurel.mairie@orange.fr)*

*Site: [www.mairie-aurel.fr](http://www.mairie-aurel.fr)*



COMMUNE  
D'AUREL  
VAUCLUSE

- \* **Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Nesque** : Titulaires : FALQUES Cyril – CONSTANTIN Yoann Suppléant : LEUCK Jean-Noël – DELMAS –BELLON Mireille
- \* **Parc Naturel Régional du Mont Ventoux** : Titulaire : FALQUES Cyril Suppléant : CONSTANTIN Yoann
- \* **SIRTOM de la région d'Apt** : Titulaire : LEUCK Jean-Noël Suppléant : FALQUES Cyril
- \* **SIAEPA de la Région de Sault** : Titulaires : FALQUES Cyril, LEUCK Jean-Noël – DELMAS-BELLON Mireille Suppléants : RAPINAT Jean-Jacques – MASSE Ludovic, CONSTANTIN Yoann
- \* **Syndicat Mixte Comtat Ventoux** : Titulaire : FALQUES Cyril Suppléant : LEUCK Jean-Noël
- \* **Syndicat d'Energie Vauclusien** : Titulaire : FALQUES Cyril Suppléant : LEUCK Jean-Noël
- \* **Commission d'appel d'offre** : Président de droit : FALQUES Cyril  
Titulaires : LEUCK Jean-Noël – CONSTANTIN Yoann – RAPINAT Jean-Jacques  
Suppléants : DELMAS-BELLON Mireille- MASSE Ludovic – MIGNOT Jean-Louis
- \* **Commission Communale de Sécurité** : Titulaire : FALQUES Cyril RAPINAT Jean-Jacques
- \* **Commission communale des Impôts Directs** : Titulaires : POPEE Thierry – CONSTANTIN François – FALQUES Cyril – DELMAS BELLON Mireille – MASSE Ludovic – REYNIER Alain Suppléants : BLANC Jean-Paul – CONSTANTIN Yoann – LEUCK Jean-Noël – RAPINAT Jean-Jacques – MIGNOT Jean-Louis – ARNOUX Romain

---

#### **5°) Taxe d'enlèvement des Ordures Ménagères 2022 – Participation des locataires des logements communaux**

---

Monsieur le Maire expose les conditions dans lesquelles peut être fixé le produit attendu au titre de la Taxe (à caractère fiscal) d'enlèvement des Ordures Ménagères,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L-2331-3,

Vu le Code Général des Impôts, notamment l'article L-520 à L-526,

Vu les informations sur les bases d'impositions, l'état établi par la Direction des Services Fiscaux portant en particulier notification des bases d'impositions des quatre taxes directes locales concernant le Commune d'Aurel pour cet exercice.

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 4 mai 2000, instituant à partir de l'année 2000 une taxe (à caractère fiscal) d'enlèvement des ordures ménagères sur tout le territoire communal et sans modulation,

*Téléphone 04.90.64.00.76*

*Fax 04.90.64.02.74*

*e-Mail : [aurel.mairie@orange.fr](mailto:aurel.mairie@orange.fr)*

*Site: [www.mairie-aurel.fr](http://www.mairie-aurel.fr)*



COMMUNE  
D'AUREL  
VAUCLUSE

**CONSIDERANT** que pour l'année 2022 le montant global de la cotisation des ordures ménagères s'élève à 909 € il convient de partager cette somme à tous les locataires de logements communaux de la Commune d'Aurel à savoir 129 € par locataires + 1 part Mairie.

Le Conseil Municipal,  
Où l'exposé ci-dessus,  
Après en avoir délibéré.

**A L'UNANIMITE**

**AUTORISE** Monsieur le Maire ou son suppléant, représentant légal de la Commune, à effectuer toutes les démarches et formalités d'application de la présente délibération, notamment à notifier ce montant à la Direction des services fiscaux par l'intermédiaire de l'autorité préfectorale, ainsi qu'à signer toutes pièces utiles à cet effet.

POUR : 8  
CONTRE : 0  
Abstention : 0

---

**6°) Présentation du rapport 2021 sur le prix et la qualité du Service de l'Assainissement NC et Eau potable – SIAEPA de la région de Sault**

---

Monsieur le Maire rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales impose au SIAEPA de la Région de Sault, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service de l'eau potable.

Ce rapport, établie par le SIAEPA de la Région de Sault doit être présenté à l'assemblée délibérante dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération.

Monsieur le Maire présente le rapport annuel 2022, établie par le SIAEPA de la Région de Sault, sur le Prix et la Qualité du Service Public d'Assainissement Non Collectif et Eau Potable suivant les indicateurs techniques et financiers.

Le Conseil Municipal,  
Ayant pris connaissance du rapport,  
Après en avoir délibéré,  
**A L'UNANIMITE**

**DECIDE** de donner acte à Monsieur le Président du SIAEPA de la Région de Sault de la présentation et communication de ce rapport.

POUR : 8  
CONTRE : 0  
Abstention : 0

Téléphone 04.90.64.00.76  
Fax 04.90.64.02.74  
e-Mail : [aurel.mairie@orange.fr](mailto:aurel.mairie@orange.fr)  
Site: [www.mairie-aurel.fr](http://www.mairie-aurel.fr)



COMMUNE  
D'AUREL  
VAUCLUSE

---

## 7°) Virements de Crédits – Dépenses Imprévues/Secours d'Urgence – BP 2022

---

### SECTION DE FONCTIONNEMENT 2022 :

Chapitres	Libellés	Montants
022	DEPENSES IMPREVUES	- 8 796,00 €
		- <b>8 796,00 €</b>
658821	SECOURS D'URGENCE	+ 8 796,00 €
		+ <b>8 796,00 €</b>

POUR : 8  
CONTRE : 0  
Abstention : 0

---

## 8°) Contrats de Plan 2020-2022 – Modifications et avenants

---

\*Avenant n° 1 – Bâtiments communaux  
\* Avenant n° 2 – Rénovation Energétique des bâtiments Communaux  
\*Travaux de réhabilitation Mur de soutènement Chapelle du Ventouret,  
Sécurisation, remise en état du Puits et remise en état Plaque d'information.

POUR : 8  
CONTRE : 0  
Abstention : 0

---

## 9°) Discussion sur les différents travaux à réaliser

---

Prise de connaissance du Conseil Municipal.

---

## 10°) Questions Diverses

---

\*Prise de connaissance des Subventions du Conseil Départemental de Vaucluse  
\*Mise en place des tours de garde de l'Élection Municipale Partielle  
Complémentaire  
\*Discussion sur l'éclairage public  
\*Prise de connaissance containers à poubelles

Téléphone 04.90.64.00.76

Fax 04.90.64.02.74

e-Mail : [aurel.mairie@orange.fr](mailto:aurel.mairie@orange.fr)

Site: [www.mairie-aurel.fr](http://www.mairie-aurel.fr)



COMMUNE  
D'AUREL  
VAUCLUSE

POUR : 8  
CONTRE : 0  
Abstention : 0

---

### 9°) Discussion sur les différents travaux à réaliser

---

Prise de connaissance du Conseil Municipal.

---

### 10°) Questions Diverses

---

- \*Prise de connaissance des Subventions du Conseil Départemental de Vaucluse
- \*Mise en place des tours de garde de l'Election Municipale Partielle Complémentaire
- \*Discussion sur l'éclairage public
- \*Prise de connaissance containers à poubelles

L'ordre du jour étant épuisé, aucune autre question ou remarque n'étant formulée, Monsieur le Maire par Intérim déclare la séance levée à 19 H 15.

Fait à Aurel,  
Le 3 Novembre 2022

Le secrétaire de Séance,  
Mr Yoann CONSTANTIN

Le Maire,  
Mr Cyril FALQUES



Téléphone 04.90.64.00.76  
Fax 04.90.64.02.74  
e-Mail : [aurel.mairie@orange.fr](mailto:aurel.mairie@orange.fr)  
Site: [www.mairie-aurel.fr](http://www.mairie-aurel.fr)